

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	5.0 h + 35.0 h	Q1
-----------	----------------	----

Enseignants	Lories Danielle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Les travaux pratiques proposent une formation complémentaire aux cours magistraux du programme, en mettant l'accent sur les compétences à acquérir en vue d'un exercice pertinent de la philosophie. Ces compétences forment donc le coeur thématique des quatre séries de travaux pratiques réparties sur les deux premiers blocs annuels du bachelier (TP 1, TP 2, TP 3 & TP 4).
Acquis d'apprentissage	Les travaux dirigés abordent la philosophie et son histoire sous un angle pratique avec trois grands AA : 1) acquérir les outils nécessaires à la lecture et à l'écriture d'un texte philosophique 2) se former aux techniques de l'exposé oral et du débat en philosophie. 3) Les travaux pratiques forment également à la recherche bibliographique et au bon usage des outils heuristiques de base, nécessaires à la découverte ainsi qu'à la sélection des sources primaires et secondaires en philosophie. Plus spécifiquement, les TP poursuivront 5 objectifs : (1) Former à une lecture rigoureuse et critique des textes philosophiques classiques et de la littérature secondaire qui s'y rapporte. (2) Apprendre à produire un commentaire critique ainsi qu'une dissertation ou un essai philosophique, dans le respect des normes académiques (citations, références, bibliographie, etc.). (3) Etre capable de restituer et de synthétiser (oralement et/ou par écrit) les raisonnements, les arguments et les méthodes qui auront été examinés. Il devra également être en mesure de les comparer, de les évaluer et de les critiquer. (4) Etre capable d'exposer et communiquer le résultat de son travail de recherche personnel sur des thèmes, questions ou auteurs philosophiques. Les TP devront donc enseigner la rédaction écrite et les techniques de l'exposé oral. (5) Exercer à la rédaction de travaux écrits et à la préparation d'exposés oraux, notamment en vue du TFC de BAC. ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Travaux personnels en cours de quadrimestre ; travail final remis pour la session. Entretien oral avec le/ les assistants en charge des séances durant la session. Un ou des travaux non remis en temps et heure prévus durant le quadrimestre, et/ou des absences non justifiées lors des séances peuvent entraîner une note finale insuffisante. Ne pas avoir lu dans son intégralité le texte dont la lecture personnelle (indépendamment des séances de cours) est obligatoire peut entraîner la même pénalité. Les pondérations communiquées par les assistants et relatives aux diverses prestations exigées des étudiants ne sont d'application qu'à condition que toutes les prestations aient été accomplies en temps et heure prévus. En cas d'échec à la première session, il est nécessaire de s'adresser à (aux) l'assistant(s) responsable(s) des séances qui précisera(ont) les modalités du travail supplémentaire requis pour la session ultérieure. NB. en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur en Belgique et à l'Uclouvain, l'examen (de même que des séances de TP durant le quadrimestre) pourra (pourront) avoir lieu en présentiel, sur le site de Louvain-la-Neuve ou à distance, en ligne. Il conviendra de s'informer de la situation et des mesures en vigueur lors de chaque session, et durant le quadrimestre.

Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Exercices de lecture et explication de textes; suivi des travaux personnels. Formation à la recherche documentaire (usage critique des bibliothèques, des catalogues, des outils de travail (encyclopédies, dictionnaires, bases de données bibliographiques, bases de données textuelles). Conseils sur la prise de notes lors d'un exposé oral . Cette première série est centrée sur l'apprentissage de la lecture, de la compréhension, de l'explication de textes philosophiques et sur le développement de la capacité d'exprimer ces compétences par écrit, dans un français correct, selon une argumentation ordonnée et dans le respect des normes en usage en philosophie. En fonction d'un test initial des compétences écrites, les étudiants recevront des conseils personnalisés en vue d'améliorer leurs compétences (recommandations sur l'usage des outils mis à leur disposition).
Contenu	La liste des textes dont la lecture est obligatoire, en vue des séances et/ou en travail personnel, le calendrier des travaux et autres échéances sont précisés sur le site Moodle de LFILO1111, qui fournit toutes les instructions nécessaires et qu'il est donc indispensable de consulter.
Bibliographie	Cf. instructions précises sur le site Moodle de LFILO1111
Faculté ou entité en charge:	EFIL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		